

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest tenue le 5 juin 2023, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Lucie Michaud	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur Johnny Pizar, maire.

Madame Sonia Tremblay, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 5 juin 2023

Monsieur le maire Johnny Pizar souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h02.

23 06 062

2. Adoption de l'ordre du jour du 5 juin 2023

**Il est proposé par la conseillère Lucie Michaud,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 5 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. Terrain de jeux de Kingscroft
 - 5.2. PAE – chemin Standish
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Centre d'art Rozynski – Fonds Vitalité des milieux de vie – Volet événementiel
 - 6.1.2. Fête du Canada – Association municipale de Hatley
 - 6.1.3. Course de canards – Way's Mills Union Church
 - 6.1.4. Centre Solidart - Inauguration
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Barils de fleurs et aménagement enseigne
 - 7.1.2. Programme d'assurance des OSBL des municipalités participant au programme parrainé par l'Union des municipalités du Québec
 - 7.1.3. Congrès de la FQM - Inscription
 - 7.1.4. Fauchage des abords de chemin
 - 7.1.5. Glissières de sécurité – ponceau 3462-0 et chemin Holmes
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
 - 8.2. Rapport des conseillers
9. **Rapports administratifs**

- 9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie
- 9.2. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.3. Rapport de la directrice générale greffière-trésorière

10. Trésorerie

- 10.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles

11. Divers

12. Deuxième période de questions

13. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

23 06 063

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

5.1. Terrain de jeux de Kingscroft

La conseillère responsable des loisirs fait le suivi du dossier du terrain de jeux de Kingscroft tel que mentionné lors du conseil municipal de mai. Comme la citoyenne qui a interpellé le conseil sur ce sujet n'est pas présente, la conseillère responsable des loisirs lui fera un suivi par écrit.

5.2. PAE – chemin Standish

La directrice générale greffière-trésorière fait le suivi du dossier avec les membres du conseil municipal.

23 06 064

6.1.1. Centre d'art Rozynski – Fonds Vitalité des milieux de vie – Volet événementiel

ATTENDU que le Centre d'art Rozynski (CAR) a déposé une demande au Fonds Vitalité des milieux de vie – Volet événementiel de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le CAR poursuit ses efforts de développement et de diffusion de l'art par la céramique, mais plus largement encore ;

ATTENDU que pendant l'événement Céramystic 2023, le CAR réalisera une exposition d'art actuel, dont le fil conducteur est la céramique ;

ATTENDU que le CAR demande son appui à la Municipalité de Barnston-Ouest ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal appui la demande du CAR au Fonds Vitalité des milieux de vie – Volet événementiel de la MRC de Coaticook ainsi que la réalisation de l'exposition d'art actuel qui se tiendra sur le site du CAR en

juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

23 06 065

6.1.2. Fête du Canada – Association municipale de Hatley

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que Monsieur le maire participe aux célébrations de la Fête de Canada qui se tiendront à Hatley le 1^{er} juillet prochain.

Adoptée à l'unanimité

23 06 066

6.1.3. Course de canards – Way's Mills Union Church

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie un montant de 100\$ à la Collecte de fonds de l'Union Church of Way's Mills dans le cadre de l'activité de la course de canards.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.4. Centre Solidart - Inauguration

L'invitation est déposée aux membres du conseil municipal.

23 06 067

7.1.1. Baril de fleurs et aménagement enseigne

ATTENDU que Madame Géraldine Stringer, résidante de Barnston-Ouest, effectue bénévolement la plantation et l'entretien des barils de fleurs situés au Centre Communautaire et au bureau municipal ;

ATTENDU que le pied de l'enseigne de la Municipalité doit être aménagé (plants et arbustes) ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier;
Appuyé par la conseillère Lucie Michaud et il est résolu**

Que la Municipalité autorise, à Madame Géraldine Stringer, la dépense maximale de 250\$ pour l'achat de fleurs afin d'embellir le site du Centre Communautaire, du bureau municipal et de l'enseigne.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Ziv Przytyk se joint à la séance du conseil municipal, il est 19h14.

7.1.2. Programme d'assurance des OSBL des municipalités participant au programme parrainé par l'Union des municipalités du Québec

CONSIDÉRANT que des organismes sans but lucratif (OSBL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourrent ou font encourir ;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OSBL ;

CONSIDÉRANT que l'UMQ a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2027, en vue d'identifier un courtier qui offrira pendant ce terme la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OSBL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier identifié ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que ce Conseil autorise la Municipalité de Barnston-Ouest à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ a procédé à un appel d'offre public en vue d'identifier un courtier, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OSBL reconnus par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

7.1.3. Congrès de la FQM - Inscription

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise le paiement de l'inscription des conseillers Julie Grenier et Normad Vigneau, aux Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra à Québec du 28 au 30 septembre 2023 ;

Que le conseil municipal autorise également les dépenses relatives à ce congrès, c'est-à-dire les frais de déplacement et de repas s'y rattachant. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement numéro 268-2018.

Que le conseil municipal autorise la réservation et la dépense relativement à l'hébergement auprès de la MRC de Coaticook.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

7.1.4. Fauchage des abords de chemin

ATTENDU qu'à chaque année la Municipalité fait faucher les abords de chemins afin d'assurer la sécurité des usagers de la routes et l'entretien des chemins ;

ATTENDU que la Municipalité a demandé une offre de services à trois entrepreneurs et a reçu deux soumissions pour le fauchage des abords de

chemins ;

**Il est proposé par la conseillère Lucie Michaud,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu**

Que le conseil municipal octroie le contrat de fauchage des abords de chemins à la compagnie 9491-2045 Québec Inc. au coût de 4 500\$ plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

23 06 071

7.1.5. Glissières de sécurité – ponceau 3462-0 et chemin Holmes

ATTENDU que des travaux de remplacement du ponceau 3462-0, sur le chemin Kingscroft, ont été effectués et que les glissières de sécurité qui s'y trouvaient doivent être remplacées ;

ATTENDU que les poteaux des glissières de sécurité sur le chemin Holmes (près du 2614-2622, chemin Holmes) doivent être remplacés ;

ATTENDU que la Municipalité a demandé une soumission à l'Entreprise Poyard 2000 inc. pour les glissières de sécurité du ponceau 3462-0, chemin Kingscroft et des poteaux des glissières de sécurité du chemin Holmes ;

ATTENDU qu'aux termes des règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivant du *Code municipal du Québec* ainsi que du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Barnston-Ouest, un tel contrat peut être octroyé de gré à gré ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu**

Que le conseil municipal octroie le contrat de remplacement des glissières de sécurité du ponceau 3462-0 à Entreprise Poyard 2000 inc. au coût de 5 337.26\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal octroie le contrat de remplacement des poteaux des glissières de sécurité sur le chemin Holmes à Entreprise Poyard 2000 inc. au coût de 3 090.00\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel.

9.2. Rapport de l'inspecteur municipal en bâtiment et environnement

Reporté à une séance ultérieure.

9.3. Rapport de la directrice générale greffière-trésorière

Dépôt du rapport mensuel.

23 06 072

10.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles

ATTENDU que la greffière-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 1 ^{er} mai 2023 – 23-05-060	40 812.06\$
B) Dépenses incompressibles – mai 2023	50 713.85\$
C) Salaires mai 2023	11 097.90\$
D) Comptes à payer au 5 juin 2023	167 455.47\$

ATTENDU que la greffière-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Lucie Michaud,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 229 267.22\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

12. Deuxième période de questions

23 06 073

13. Levée de la séance ordinaire du 5 juin 2023

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h35.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (R.L.R.Q., chapitre C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE
GREFFIERE-TRESORIERE